

*JULIE* : Je m'appelle Julie Calvi, mariée à Nicolas Bourlet, j'ai deux petites filles: Lilou, née en octobre 2011 et Emy, née en février 2014. J'habite à Jambes.

Je suis éducatrice A2 de formation et travaille dans le secteur de l'enfance depuis de nombreuses années.

Je me suis d'abord investie dans les mouvements de jeunesse et ensuite dans les plaines de vacances.

Par après, j'ai réalisé deux années à l'école normale Albert Jacquart de Namur afin de devenir institutrice préscolaire pour finalement me rendre compte que je préférais l'éveil des enfants avant l'âge scolaire.

J'ai donc commencé à travailler en tant que co-responsable dans une maison d'enfants à Loncée près de Gembloux.

J'ai en même temps suivi une formation d'accueillante d'enfants à l'I.F.A.P.M.E. de Bouvignes sur Meuse (Dinant).

Me voici maintenant avec vos « Petits bouts en train »..

#### Respect des réglementations en vigueur

Conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant réglementation générale des milieux d'accueil du 27/02/2003 et à l'arrêté fixant le « Code de qualité de l'accueil » du 17/12/03, les dispositions suivantes sont d'application.

**L'accueillant a élaboré un projet d'accueil (Projet pédagogique et ROI) et s'engage à le mettre en œuvre. Celui-ci est signé pour l'accueillant et remis aux parents pour consultation lors du premier contact et pour approbation et signature, lors de l'inscription définitive. La mise en œuvre du projet pédagogique fait l'objet d'une évaluation régulière entre milieu d'accueil et ONE.**

#### Projet d'accueil

Le milieu d'accueil se conforme au code de qualité de l'accueil, rédige un projet d'accueil et en délivre copie aux personnes qui lui confient l'enfant.

Le projet d'accueil fait l'objet d'une consultation où sont invitées les personnes qui confient l'enfant.

#### Accessibilité

L'accès au milieu d'accueil ne pourra cependant, en aucun cas, être limité par des critères discriminatoires, tels que l'origine culturelle, la langue maternelle, le sexe,...